



« **Des perles empoisonnées** ». Intoxications par produits chimiques d'ouvriers et d'ouvrières de l'industrie de l'électronique dans le delta de la rivière des Perles (Chine)

Septembre 2016

**Auteurs: Labour Action China (LAC)
Labour Education and Service Network (LESN)
Centre for Research on Multinational Corporations (SOMO)**

Soutenu par Pain pour le prochain et Action de Carême

« Des perles empoisonnées »

Intoxications par produits chimiques d'ouvriers et d'ouvrières de l'industrie de l'électronique dans le delta de la rivière des Perles (Chine)

Résumé

Le but de cette étude est d'examiner et de décrire les problèmes liés à une intoxication par produits chimiques d'ouvriers et d'ouvrières de l'industrie de l'électronique dans le delta de la rivière des Perles, en Chine.

La chaîne de production mondialisée des appareils électroniques se caractérise par de nombreux problèmes sociaux et environnementaux, dénoncés par des syndicats, des défenseurs du droit du travail, des instituts de recherche et l'industrie elle-même: salaires de misère, heures supplémentaires excessives, discrimination des migrants et des migrantes, exploitation d'étudiants et d'étudiantes, ou encore atteintes à la liberté d'association. Récemment, des campagnes locales et internationales, tout comme des instituts de recherche, ont mis en évidence l'utilisation irresponsable de produits chimiques dans la fabrication des appareils électroniques. Ils ont mis la lumière sur les conditions de travail des ouvriers et des ouvrières dans les usines, quotidiennement exposés à des produits dangereux et toxiques. Le fait est de plus en plus clair : il existe un lien entre l'exposition à ces produits et les taux croissants de cancers, de troubles de la reproduction, d'anomalies congénitales et d'autres maladies graves dont sont victimes les ouvriers et ouvrières.

Le delta de la rivière des Perles, en Chine, est le centre mondial de production des appareils électroniques. Les grandes marques du secteur comme Acer, Apple, ASUS, Canon, Hitachi, Huawei, Hyundai, Inventec, LG, Motorola, Nokia, Panasonic, Philips, Samsung, SHARP, Siemens et Sony, pour ne citer que quelques-unes des entreprises mentionnées dans la présente étude¹, ont toutes des usines de production dans cette région. L'entreprise taïwanaise Foxconn (Hon Hai), premier fabricant d'appareils électroniques au monde, y est aussi active.

Equipe de recherche

Les recherches ont été menées par deux organisations actives dans le domaine du droit du travail basées à Hong Kong, Labour Action China (LAC) et Labour Education and Service Network (LESN), en collaboration avec le Centre for Research on Multinational Corporations (SOMO), dont le siège se trouve aux Pays-Bas. Ces trois organisations disposent ensemble d'une expérience solide en matière de recherche dans le domaine du secteur de l'électronique. LAC et LESN, en particulier, traitent depuis plusieurs années des questions de santé au travail. Elles étudient les conséquences de l'utilisation de produits chimiques dangereux, tels que le benzène et le n-hexane, sur la santé et la sécurité des ouvriers et des ouvrières de l'industrie de l'électronique. Le benzène est surtout employé pour nettoyer les composants électroniques. Le n-hexane est, quant à lui, utilisé comme solvant industriel. Au cours des dernières années, certaines grandes marques (dont Apple) ont fait des efforts en vue d'interdire l'utilisation de ces deux produits dans la dernière phase de fabrication des appareils électroniques (assemblage) chez les grands fabricants; chez les petits fournisseurs, toutefois, la situation est différente. Alors que le benzène est considéré comme un agent cancérigène avéré pour l'être humain

¹ Liste complète des entreprises mentionnées: Accton, Acer, Apple, ASUS, BYD, Canon, Fenda, Foxconn, Fuji, Guangdong BBK, GE, Gilman, Haier, Hitachi, Huawei, Hyundai, Inventec, LG, Midea, Motorola, Nokia, Panasonic, Philips, Perlos Corporation, Roland Corporation, Toshiba, TCL, Samsung, SGE, SHARP, Siemens, SMK, Sony et 7cc.

(groupe 1) et qu'il existe des valeurs limites d'exposition devant être strictement respectées aux Etats-Unis et en Europe, ces valeurs sont nettement plus élevées en Chine. Cet écart y a un impact désastreux sur la santé de dix mille ouvrières et ouvriers.

Le destin tragique de Ming Kunpeng, victime d'une intoxication à des produits chimiques.

Le destin tragique de Ming Kunpeng a incité le réseau Good Electronics à mandater une enquête sur l'entreprise néerlandaise ASM International N. V. (ASMI); celle-ci a été menée par SOMO en 2014. Ming travaillait pour ASMPT, une usine basée à Shenzhen dont ASMI possède 40 % des parts. En 2009, Ming a développé une leucémie. Parce qu'il ne supportait pas de voir sa santé se détériorer et de ne pas pouvoir accéder aux soins dont il avait besoin, Il s'est suicidé en 2013, à l'âge de 27 ans. Selon SOMO, l'entreprise doit assumer sa part de responsabilités dans les risques sanitaires existant dans les usines de son ancienne filiale. Le réseau GoodElectronics voit dans le cas de Ming Kunpeng un exemple de la manière dont les entreprises occidentales font deux poids deux mesures : elles respectent la loi en Europe, mais n'ont aucun scrupule à exposer les employés et employées chinois à des produits toxiques.

Des recherches complémentaires nécessaires

Alarmé par les nombreux rapports faisant état d'intoxications à des produits chimiques dans l'industrie de l'électronique en Chine, le réseau GoodElectronics a mandaté une étude sur la situation dans la région du delta de la rivière des Perles. Cette étude se fonde sur les expériences de personnes qui travaillent ou qui ont travaillé dans l'industrie électronique et sont victimes d'une intoxication à de tels produits. Les cas de leucémie et l'impact sur les capacités reproductives des femmes font partie des maladies professionnelles les plus répandues. Les ouvrières et ouvriers interrogés ont été employés dans diverses usines, de taille variable, de la région du delta de la rivière des Perles. Ces usines fournissent des grandes marques internationales du secteur, dont certaines sont membres de l'Electronic Industry Citizenship Coalition (EICC). 59 travailleurs et travailleuses ont rempli un questionnaire détaillé. Des entretiens approfondis ont été réalisés avec 16 ouvriers et ouvrières. Certains d'entre eux étaient les seuls de leur usine à être tombés malades. Lorsque tel était le cas, il a été recouru à des pseudonymes et les noms des usines n'ont pas été mentionnés.

Principaux résultats de la recherche

Les ouvriers et les ouvrières sont peu informés des risques sanitaires liés aux produits auxquels ils sont exposés sur leur lieu de travail. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'ils tombent malades, ils ne se rendent souvent pas compte qu'il s'agit d'une maladie professionnelle. De plus, ils ne bénéficient d'aucun soutien de leur employeur. L'étude révèle également que les entreprises entravent souvent activement les efforts des ouvriers et des ouvrières pour faire en sorte que leur maladie soit correctement diagnostiquée ou que des compensations leur soient versées pour leurs frais médicaux.

Les employeurs ne remplissent pas leurs obligations contractuelles. En vertu des réglementations chinoises sur le travail, le contrat de travail doit mentionner les risques en matière de santé. Or ce n'est souvent pas le cas. Les ouvriers et les ouvrières ne sont pas suffisamment informés et ne bénéficient ni d'une formation, ni d'un équipement de protection adéquat.

Les conséquences d'une exposition à des produits chimiques ne se révèlent, de plus, qu'après plusieurs années. Ce qui rend la situation encore plus complexe. Le taux de rotation du

personnel est habituellement élevé dans les entreprises du secteur de l'électronique, et les ouvriers ont généralement travaillé pour plusieurs employeurs : lorsqu'ils tombent malades, ils ne savent souvent pas à qui s'adresser. Ils sont confrontés à des difficultés lorsqu'il s'agit de faire reconnaître la responsabilité d'une entreprise et d'obtenir des dommages et intérêts. Ceux qui sont recrutés par des agences de placement et ceux disposant de contrats de courte durée sont les plus mal lotis.

Réponses des entreprises

Les ouvriers et les ouvrières qui travaillent dans l'industrie de l'électronique dans le delta de la rivière des Perles ne connaissent souvent pas le nom des clients de leur usine. En recoupant les informations fournies par les employées et celles trouvées sur les sites Internet des usines, nous avons pu identifier les groupes suivants: Accton, Acer, Apple, ASUS, BYD, Canon, Fenda, Foxconn, Fuji, Guangdong BBK, GE, Gilman, Haier, Hitachi, Huawei, Hyundai, Inventec, LG, Midea, Motorola, Nokia, Panasonic, Philips, Perlos Corporation, Roland Corporation, Toshiba, TCL, Samsung, SGE, SHARP, Siemens, SMK, Sony et 7cc.

Au total, 23 entreprises ont été contactées afin qu'elles puissent se prononcer sur le projet de rapport. Il s'est révélé impossible de trouver les coordonnées des autres groupes. Il a été demandé aux entreprises qui ont pu être contactées de remplir un bref questionnaire. Dix entreprises ont répondu : Acer, Apple, Asus, Canon, Motorola, Foxconn, LG, Samsung, Sharp et Sony. Cinq d'entre elles ont rempli le questionnaire (Asus, Canon, Samsung, Sharp et LG) ; les autres ont fourni des informations, mais en dehors de ce cadre. Les dix entreprises qui ont répondu ont insisté sur le fait qu'elles considéraient une intoxication à des produits chimiques comme étant un risque important pour les ouvriers et les ouvrières de leur chaîne d'approvisionnement, sans toutefois préciser quels étaient les produits utilisés dans la fabrication de leurs appareils. Toutes les entreprises ont aussi précisé n'avoir connaissance d'aucun cas concret d'intoxication à des produits chimiques dans leur chaîne d'approvisionnement. Les cinq entreprises qui ont rempli le questionnaire ont affirmé qu'elles respectaient le code de conduite de l'EICC.

Seules Canon et Samsung ont mentionné le n-hexane et le benzène dans leur réponse. S'agissant de l'utilisation de ces deux produits, Canon a expliqué que, selon ses standards, le benzène est une « substance interdite ». L'entreprise affirme demander à ses fournisseurs de ne pas utiliser de benzène dans ses produits, ni durant le processus de production. Samsung a indiqué que « le benzène n'avait jamais été employé dans la fabrication de ses dispositifs semi-conducteurs ; ce produit est interdit dans la production d'appareils depuis 2013. Nous avons publiquement annoncé à nos fournisseurs notre décision de bannir cette substance en septembre 2014. »

Recommandations

Le rapport contient une série de recommandations destinées à la fois aux entreprises et aux gouvernements. En vertu des droits humains internationaux et conformément aux principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, les gouvernements et les entreprises doivent respecter et protéger les droits humains tout comme les droits du travail. Les principes directeurs valent aussi bien pour les grandes marques internationales de l'électronique qui délocalisent leur production en Chine que pour les usines chinoises qui les fournissent. Les entreprises doivent respecter les droits humains et assumer leur devoir de diligence dans toute leur chaîne d'approvisionnement afin d'éviter toute violation et garantir que les victimes puissent obtenir réparation le cas échéant. Les entreprises prétendent respecter le

code de conduite de l'EICC. Les recherches effectuées montrent qu'adhérer à ce code non contraignant ne permet pas de garantir que les conditions de travail sont saines et sûres. Des réglementations contraignantes sont nécessaires. Le réseau GoodElectronics demande au gouvernement chinois d'améliorer la législation sur le travail et de veiller à ce que les dispositions existantes soient strictement mises en œuvre, en particulier pour ce qui touche à la santé et à la sécurité au travail. GoodElectronics plaide notamment pour que la Chine ratifie la Convention sur le benzène de l'OIT (C136). Les gouvernements des pays dans lesquels les grandes marques et les fabricants ont établi leur siège ont aussi un rôle à jouer : ils doivent procéder à des contrôles et inciter les entreprises à adopter des codes de conduite plus responsables.

Des défis importants pour l'industrie

En janvier 2015, le réseau GoodElectronics et l'International Campaign for Responsible Technology (ICRT) ont organisé une rencontre à San Francisco (Etats-Unis) avec les acteurs clés des domaines de la santé et de la sécurité professionnelles et environnementales. Ils ont discuté d'une approche globale de l'utilisation de produits toxiques dans l'industrie de l'électronique. Il s'est agi de se mettre d'accord sur une définition commune des problèmes causés par l'utilisation irresponsable de produits toxiques, d'élaborer une plateforme commune, de développer une stratégie pour faire face aux problèmes que la question pose et de s'accorder sur une meilleure coordination des activités. Les échanges et les discussions se sont articulés autour de la question du droit à l'information quant aux risques encourus par les ouvriers qui manipulent ces produits chimiques dans les usines et la communauté dans son ensemble ; la surveillance de toute la chaîne d'approvisionnement (dans les usines, les lieux d'entreposage des déchets ; la surveillance médicale du personnel) ; le renforcement de la capacité de proposer des améliorations tout au long du cycle de vie des appareils électroniques (en gardant en mémoire que la liberté d'association et le droit de négociation collective font partie des droits fondamentaux du travail).

Avec, pour résultat, la publication, en mars 2015, d'un véritable « Challenge à l'attention de l'industrie de l'électronique » quant à l'utilisation de produits chimiques par le réseau GoodElectronics, l'ICRT et leurs alliés à travers le monde. Dans un document intitulé « Meeting the Challenge », GoodElectronics et l'ICRT ont rendu public leurs recommandations à l'attention des entreprises en juin 2015 ; elles y proposent des pistes concrètes pour résoudre les problèmes.